

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune De Bertrancourt, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026 se sont réunis en mairie sur convocation du 16 mars 2026 que leur a adressée le Maire sortant conformément aux articles L121-10 et L122-5 du Code des Communes.

Ont été proclamés élus :

Mme Lolita DELEAU

M. Stephen CAILLEREZ

Mme Sylvie BRIDOUX

M. Jérémie MONTIGNY

Mme Violette LECOULTRE

M. Vincent JASIAK

Mme Léa SAVREUX

M. Gaëlic PICQUE

Mme Nadège RENARD

M. Patrick SCHRICKE

Mme Sophie HOURDEAU

Mme Léa SAVREUX est désignée secrétaire de séance

Election du Maire

Après avoir déclaré les membres du conseil municipal installés dans leur fonction, Madame Sylvie BRIDOUX doyenne de l'assemblée, procède à l'élection du maire.

Est candidat au poste de maire : Madame Lolita DELEAU – Monsieur Patrick SCHRICKE

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose un bulletin dans l'urne.

Le dépouillement donne le résultat suivant :

- Votants : 11
- Bulletins nuls : 0
- Bulletins blancs : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Madame Lolita DELEAU : 9 voix

Monsieur Patrick SCHRICKE : 2 voix

Madame Lolita DELEAU est élue maire au 1^{er} tour et préside la séance

Désignation du nombre d'adjoints et élection des adjoints au maire

Madame Lolita DELEAU indique aux membres du conseil qu'il serait souhaitable de reconduire à 2 le nombre d'adjoints pour le prochain mandat.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à 10 voix pour et une voix contre de désigner 2 adjoints.

Sont candidats aux postes de 1^{er} et 2nd adjoints :

- Madame Sylvie BRIDOUX et Monsieur Stephen CAILLEREZ
- Monsieur Patrick SCHRICKE et Madame Sophie HOURDEAU

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose un bulletin dans l'urne.

Le dépouillement donne le résultat suivant :

- Votants : 11
- Bulletins nuls : 0
- Bulletins blancs : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Madame Sylvie BRIDOUX et Monsieur Stephen CAILLEREZ : 9 voix

Monsieur Patrick SCHRICKE et Madame Sophie HOURDEAU : 2 voix

Madame Sylvie BRIDOUX et Monsieur Stephen CAILLEREZ sont respectivement élus 1^{er} et 2nd adjoints au 1^{er} tour.

Charte de l'élu local

Madame le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu local et en remet un exemplaire à chaque membre du conseil municipal. Elle leur remet également une copie du chapitre du CGCT consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux » (articles L2123-1 à L2123-35)

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, MADAME LE MAIRE LEVE LA SEANCE

Le Maire



Le secrétaire

